



Paris le 13 février 2025

Lettre aux Partenaires sociaux

Madame, Monsieur,

En tant que partenaires sociaux, vous allez être amenés, dans le cadre fixé par le gouvernement lors de son discours de politique générale,

- à discuter de la « remise en chantier du système des retraites »,
- et à trouver « des modes de financements alternatifs » à la réforme.

Nous espérons qu'à cette occasion l'emploi des seniors sera évoqué.

Certes le 14 novembre dernier quelques avancées ont fait consensus :

- l'élargissement du recours à la retraite progressive,
- l'emploi des seniors qui devrait faire l'objet de négociations dans les branches professionnelles,
- le rendez-vous de carrière qui sera renforcé,
- le nouveau dispositif « CDI Seniors », dispositif que, en tant que représentants de la CFR, nous pensons discutable.

La CFR ne peut se satisfaire de ces seules avancées.

Pour notre société l'emploi des seniors est un enjeu majeur sur le plan économique et culturel. Le taux d'emploi des seniors reste faible, et les obstacles restent nombreux pour les seniors qui cherchent à rester dans l'emploi ou à le réintégrer.

Pourtant leurs compétences acquises, leur savoir-faire, leur expérience sont une richesse sous-estimée, trop souvent ignorée même, propre à contribuer au financement des retraites, à la cohésion sociale, et à la croissance économique

Nous joignons à ce courrier les solutions proposées par la CFR afin de contribuer de façon constructive à vos échanges et débats.

Nous vous prions de recevoir toute notre attention et l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Président,

Pierre Erbs